

CONSIGNES GENERALES

Mise en œuvre des CCF

CAP APH Agent de Propreté et d'Hygiène

☞ Avant :

Transmettre pour validation au minimum 15 jours avant le début des CCF à Madame WAWRZYNIAK, IEN, par mail : Virginie.Wawrzyniak@ac-nancy-metz.fr :

- La fiche récapitulative de l'organisation des CCF (annexe 1 ci-jointe)
- Les situations d'évaluation EP2 et EP3 : situations professionnelles, sujets écrits

☞ Pendant :

En centre de formation, il est souhaitable de ne pas faire durer la période d'évaluation en privilégiant l'observation de 4 à 6 élèves dans une séance de formation.

Chaque situation d'évaluation fait l'objet d'une **proposition** de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

☞ Après :

- Les livrets d'évaluation et de formation de l'élève (fiches de positionnement, grilles de notation, fiche récapitulative des notes proposées, attestations de PFMP) restent sous la responsabilité de l'établissement de formation qui les tient à la disposition de l'inspecteur de la spécialité.

Les 2 livrets seront transmis au jury de délibération en temps voulu.

- La fiche récapitulative des notes de la classe (annexe 2 ci-jointe) devra être transmise dès la fin des CCF à Madame WAWRZYNIAK, IEN : Virginie.Wawrzyniak@ac-nancy-metz.fr.

Les enseignants pourront y joindre leurs éventuelles remarques sur les écueils et les points positifs concernant la mise en œuvre des CCF.

ANNEXE 1

Académie Nancy-Metz – Session 20 . .

Mise en place des évaluations dans le cadre du CCF en établissement scolaire CAP Agent de propreté et d'hygiène.

Etablissement scolaire	
-------------------------------	--

Epreuve	Période d'évaluation	Nom du ou des professeurs responsables	Nom des professionnels associés
EP2 Techniques de REMISE EN ETAT			
EP3 Techniques de BIONETTOYAGE			

☞ A transmettre au minimum 15 jours avant le début des CCF à Madame WAWRZYNIAK, IEN

Par mail : Virginie.Wawrzyniak@ac-nancy-metz.fr

